



Un EHPAD à Vélizy-Villacoublay

Un EHPAD à Vélizy-Villacoublay

L'immeuble vétuste du 4 rue Nieuport, fait place à un nouveau projet pour la ville. Un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes va être créé à l'horizon 2023 permettant ainsi de pallier l'absence d'un tel établissement sur son territoire.

Le projet en chiffres

- date de dépôt du permis : mars 2021
- mis en service : prévision 2023
- 92 lits minimum
- 3 unités de vie dont une unité alzheimer
- terrain de 3 063 m²
- total surface plancher 64442 m²
- 5 niveaux (4 étages + rez de chaussé)
- un restaurant ouvert à tous de 149 m²

Un projet moderne à l'esthétique atypique

Ce projet a été dessiné par le cabinet d'architecte de Marie-Odile Foucras.

"Un bâtiment se lit depuis la rue, on doit pouvoir comprendre sa fonction d'un regard" souligne l'architecte.

C'est pour cette raison qu'elle a souhaité dissocier la partie nuit avec un design angulaire, de la partie d'échange avec un design aux courbes douces. Un EHPAD est un lieu de vie où chacun doit trouver plaisir à évoluer : résidents comme personnel soignant. Pour intégrer les personnes âgées en douceur à ce

nouvel environnement, le cabinet prévoit des ateliers de co-création. Les seniors pourront donner leur avis sur les couleurs et autres aspects de la décoration des lieux. "Ces personnes ont un vécu, ont eu une maison avant d'arriver ici, il est important qu'ils se sentent chez eux dans ce nouvel EHPAD" insiste l'architecte. Les futurs résidents suivront pas à pas la création de l'établissement avec un planning imagé partagé.

[A lire : l'interview portrait de Marie-Odile Foucras.](#)

Un projet où l'humain est au centre

L'association Chemins d'Espérance a été désignée pour gérer ce futur établissement.

"La priorité à la relation, c'est d'avoir une vision globale de la personne âgée en considérant autant ses dimensions corporelles et spirituelles"

Découvrez l'interview de [Jean-Bernard Prim, directeur général de l'association.](#)

Le maintien des liens familiaux est privilégié et la proximité entre les résidents et leurs familles sera favorisé. Les dossiers des familles qui vivent et/ou travaillent à Vélizy seront examinés en priorité sous réserve de répondre aux critères de dépendance aujourd'hui exigés pour entrer en EHPAD.